

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	23 (1935)
<b>Heft:</b>	459
<b>Artikel:</b>	Les moyens d'existence des femmes chefs de famille : [1ère partie]
<b>Autor:</b>	Tchicaloff, G.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-262033">https://doi.org/10.5169/seals-262033</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



(22 avaient un emploi et 14 étaient en chômage), 13 (6 %) étaient incapables de suivre régulièrement l'école ou de fournir un travail.

Les autres enfants (12 %) étaient trop jeunes pour aller à l'école, ou avaient été confiés à des orphelinats ou à des institutions charitables.

b) *Autres personnes à la charge de la mère de famille*

Dans 17 des cas, la mère chef de famille avait, en plus de ses enfants, d'autres parents à soutenir, en général ses parents ou beaux-parents.

c) *Loyer*

Pour la plupart des femmes qui ont répondu à cette enquête, le loyer représente le plus grand souci. Le prix des pièces varie de 11 à 40 francs par mois environ, la grande majorité étant entre 18 et 25 francs.

Dans la plupart des cas, l'appartement comprend 2 ou 3 pièces, avec un loyer moyen variant de 45 à 70 francs par mois. Ce loyer représente une grosse charge lorsque le gain de la femme ne dépasse pas 150 francs (salaire moyen de la plupart des femmes qui ont répondu à cette enquête), et lorsqu'il faut encore pourvoir à l'entretien d'un ou de plusieurs enfants.

Sur les 100 femmes qui ont répondu à l'enquête, 6 ont résolu le problème du logement en prenant une place de concierge. Cet emploi est rétribué soit par l'octroi gratuit d'un appartement, soit par des éternelles (mais avec paiement d'un loyer réduit). Dans ces six cas, le travail exigé de la concierge lui laissait le temps suffisant pour exercer à côté une activité rémunératrice.

A propos des maisons ouvrières, l'enquête a révélé la nécessité d'avoir un logement le plus près possible du lieu du travail. En effet, une personne exerçant son métier au centre de la ville ou ayant des enfants qui y vont en apprentissage, n'a pas grand avantage à habiter une maison, même à petit loyer, se trouvant dans la périphérie de la ville. La distance occasionnée de grandes pertes de temps, des courses fatigantes, et des dépenses importantes soit en frais de tramway, en impôt et réparations de bicyclettes, et en ressemelages.

Le prix élevé des loyers empêche souvent de disposer du nombre de chambres nécessaire. Ainsi, dans les familles de 5, 6 et même 7 personnes vivent actuellement dans des appartements de 3 pièces, fort exigus dans certains cas.

d) *Assurances*

La plupart des chefs de famille qui ont répondu à cette enquête n'avaient pas conclu d'assurance. Elles en étaient surtout empêchées par l'irrégularité de leurs gains et la difficulté de payer régulièrement des primes; par la crainte aussi de ne pouvoir tenir leur engagement, et, par conséquent, au bout d'un certain temps, de perdre la plus grande partie de leurs placements. Cependant, 21 femmes avaient une ou plusieurs assurances: 12 s'étaient assurées obligatoirement contre les accidents comme ouvrières de fabrique; 10 de ces dernières payaient une cotisation à une caisse d'assurance-chômage. En outre, 2 employées de bureau étaient assurées également contre le chômage, 2 autres contre la maladie, et 4 avaient une assurance-accident contractée auprès de l'administration d'un journal. Enfin, une seule femme (dont le veuvage avait singulièrement diminué le bien-être) avait pris une assurance sur la vie au profit de son fils.

étrangers et à nos propres petits ressortissants vivant en dehors de nos frontières. Des photographies d'asiles, d'écoles, de pouponnières, de camps de vacances ou de travail, etc., agrémentent l'intéressant recueil qui nous occupe.

M'ont particulièrement intéressée les chapitres relatifs aux colonies de vacances pour des enfants de chômeurs, aux efforts de certains cantons pour diriger vers le travail des champs les adolescents privés de leur gagne-pain, le camp d'hiver d'Engelberg, organisé pour des jeunes commerçants sans places, et le service civil des volontaires groupant pour un travail désintéressé la jeunesse inoccupée. De plus, à tous ceux qu'intéresse la question de la protection de l'enfance et de la jeunesse, une abondante bibliographie rendra des services inestimables. J. V.

MARIE-LOUISE PUECH: *Le mystère de la « Gazette des femmes »*. Tirage à part de la Grande Revue.

Cette brochure de quarante pages, avec le sous-titre: *La presse féministe sous Louis-Philippe*, est l'étude complète de tout ce qui a trait à un journal féministe lancé en 1836. Une femme, la « propriétaire-gérante responsable », y revendique avec hardiesse à peu près tous les droits qui font encore aujourd'hui, — en tant qu'ils n'ont pas été accordés, — l'objet des campagnes féministes.

Mais, écrit Mme Puech, « qui était cette femme capable de tenir tête au ministre de l'Intérieur, d'accumuler dans ses pétitions aux Chambres de solides arguments de droit, de répondre à toutes les objections des rapporteurs parlementaires, de critiquer les gens et les mœurs avec un vrai talent de pamphlétaire?... » Cette femme fut

3. *Sources de gains.*

Les 100 femmes qui ont répondu à cette enquête avaient les occupations suivantes:

Femmes de ménage . . . . .	24
Ouvrières de fabrique . . . . .	14
Couturières . . . . .	12
Employées de bureau . . . . .	10
Lingères . . . . .	7
Employées de maison ou d'hôtel . . . . .	6
Lessiveuses . . . . .	5
Repasseuses . . . . .	3
Nettoyeuses . . . . .	3
Coiffeuses . . . . .	2
Mod'istes . . . . .	2
Vendeuses de journaux . . . . .	2

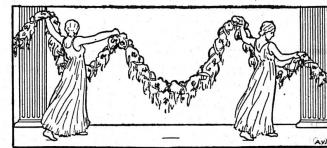
(plus 10 personnes exerçant occasionnellement des métiers divers).

85 de ces femmes exerçaient une seule profession, soit celle pour laquelle elles avaient reçu une formation professionnelle spéciale (école ou apprentissage), soit un autre emploi auquel la crise les avaient contraintes. 15 femmes (sur 100) avaient deux ou trois occupations différentes.

D'une manière générale, les salaires des personnes qui ont participé à l'enquête se répartissaient comme suit:

	par mois
44 % des femmes gagnaient de	Fr. 40 à 100
30 " " "	100 à 150
19 " " "	150 à 200
7 " " "	200 à 210

(A suivre.) G. TCHICALOFF.



A travers les Sociétés

Chez les Amies de la Jeune Fille.

Des rapports présentés au Conseil de la Fédération internationale, nous détaillons les détails suivants sur l'activité des « Amies » dans divers pays.

En France, certaines circonstances ont amené les Amies à s'occuper des œuvres de gares et de ports davantage qu'elles ne l'avaient fait auparavant. Les points stratégiques pour cette activité ont été Nice, Nîmes, Strasbourg et les ports de l'Afrique du Nord.

Les Amies allemandes s'adaptent à leur régime politique et recherchent les lacunes à combler dans la protection de la jeunesse, protection qui est organisée de façon déjà très complète par les organisations officielles. La catégorie des employées de maison n'entre pas encore dans les cadres de la jeunesse nationale-socialiste, et les Amies allemandes s'occupent plus particulièrement de ces jeunes filles.

L'Exposition internationale de Bruxelles donne fort à faire aux membres de l'Union belge. Celle-ci a recueilli les fonds nécessaires à l'organisation, dans l'enceinte de l'Exposition, d'un bureau de renseignements, qui est actuellement en pleine activité. L'agent de la gare voit aussi son travail augmenter sensiblement.

Les Amies roumaines n'ont pas hésité, pour répondre aux transformations de la mentalité

un homme mêlé à des affaires peu reluisantes. Les « dessous » révélés n'ont donc rien dont l'historique du féminisme ait lieu de se vanter.

M.-L. P.

E. M. TURNER: *Joséphine Butler*, 1 brochure, Livingstone House, Broadway, Westminster, Londres S.W.I.

Cette brochure, reproduite de *Great Christians*, vient de paraître, publiée par l'Association anglaise pour la morale et l'hygiène sociales, qui doit sa fondation à Joséphine Butler elle-même (1870), et constitue la branche britannique de la grande Fédération abolitionniste internationale.

Il s'agit d'une courte monographie de douze pages, précédée d'un avant-propos écrit par M. George Grey Butler, le dernier fils survivant de la femme admirable, dont la lutte héroïque contre l'immoralité est rappelée dans ces lignes.

M.-L. P.

ROBERT-H. GRAF, juge au Tribunal des prud'hommes (Genève): *Le service de maison à Genève*. 1 brochure.

On ne saurait assez recommander cette lecture à toutes celles — et qui n'est dans ce cas parmi nombre de femmes que nous connaissons? qui emploient du personnel de maison. Le problème du service domestique a pris une telle ampleur, il est devenu à tel point épique, que s'en déclineront n'est plus possible; aussi n'est-ce plus seulement en Suisse allemande, où ce qui touche au ménage à tous les deux particulièrement d'importance, mais dans la Suisse entière, que ces questions sont débattues et occupent, voire en-

# Cours de Vacances

organisé par les Associations suisses des Travailleuses sociales  
du 20 au 22 septembre 1935 à Macolin sur Bièvre

La Travailleuse Sociale

Le Service Social et la Communauté

Le cours sera dirigé par Mme Gertrud BAUMER, de Berlin, bien connue dans tous les milieux sociaux suisses par ses longues années d'activité remarquable et ses nombreuses publications; Secrétée par M. Maurice VEILLARD, docteur en droit, secrétaire général du Cartel romand d'hygiène sociale, Lausanne.

Programme

Samedi 21 septembre, 19 h. 30:

M. VEILLARD: *Quelques questions politiques et sociales actuelles sur lesquelles la travailleuse sociale doit être orientée.*

Dimanche 22 septembre, 10 h.:

Mme BAUMER: *Les effets sur l'idéal, la formation et les possibilités d'action de l'assistante sociale.*

Conclusions par M. VEILLARD.

Discussion (en allemand et en français) après chaque causerie

Après-midi réservées au repos, aux conversations libres ou aux discussions organisées, aux excursions facultatives. Toute contribution aux distractions (musique individuelle ou collective, etc.) sera la bienvenue. Apporter des chansonniers.

Non seulement les membres des associations organisatrices, mais toutes les personnes, hommes et femmes s'intéressant au service social seront les bienvenues. S'adresser pour des programmes et tout renseignement à l'Association des anciennes élèves de l'Ecole sociale, 6, rue Charles-Bonnet, Genève.

Renseignements pratiques.

Logement: Hôtel Bellevue, Macolin sur Bièvre.

Prix de pension: Fr. 6.— par jour dans chambres à 1 ou 2 lits. — Fr. 6.50 pour le week-end.

Prix du cours :	(a) cours complet . . . . .	Fr. 8.—
	(b) week-end . . . . .	5.—
	(c) une seule causerie . . . . .	2.—

## PLUS D'AVENIR INCERTAIN

Pour qui connaît la Sténotypie Grandjean

Beaucoup de carrières sont encombrées: tournez-vous vers celle de **SECRÉTAIRE-STÉNODYPISTE** où, grâce au succès de la Sténotypie Grandjean les débouchés se multiplient pour les jeunes filles et les jeunes gens instruits. Rendez visite à l'**ÉCOLE DE STÉNODYPIE** et **SECRÉTARIAT**, 12, rue du Mont-Blanc, Genève, tél. 29.983; 5, Grand-Chêne, Lausanne, tél. 24.445. Les seules institutions donnant des cours par professeurs diplômés en français, allemand, anglais et espagnol.



LE BUREAU TEMPORAIRE DE GENÈVE DE  
l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes

est ouvert depuis le 2 septembre  
tous les jours (dimanche excepté)  
de 14 heures à 18 heures  
dans les locaux du

Comité International féminin pour le Désarmement

6, rue Adhémar-Fabri  
(Place des Alpes, entre les hôtels Beau-Rivage et Richemond)

Renseignements. — Adresses. — Cartes d'entrée pour l'Assemblée de la S. d. N. — Journaux féministes. — Thé. — Réunions familiaires. — Organisation de causeries, de conférences, sur des questions internationales d'intérêt féminin.

actuelle, à ouvrir une maison de réadaptation avec bureau de placement, destinée aux jeunes filles tombées. Suivant l'exemple des autres activités florissantes de Bucarest, cette œuvre va aussi s'agrandir avec l'appui des autorités.

L'Union suisse prépare son jubilé cinquantenaire en faisant un recrutement intensif, tout en s'intéressant activement au placement des jeunes filles, à leurs loisirs, et à la législation du service ménager, déjà introduite dans certains cantons.

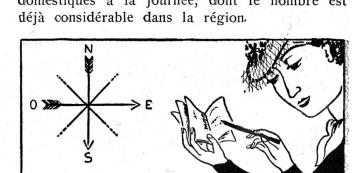
En Italie, les Amies poursuivent courageusement leur travail et ont surmonté des difficultés de différentes natures.

combrént parfois, Sociétés féminines, comités, groupements divers.

Ecrit par quelqu'un d'autant compétent que M. Graf, ce petit code des « Droits et devoirs des patrons et des employés » devrait avoir sa place sur toutes les tables de travail, et être consulté souvent par les intéressés, employeurs et employés. Il leur éviterait certes bien des frictions, des malentendus, des impatiences, des erreurs, des injustices; il les conseillerait sagement dans leurs rapports réciproques, et leur montrerait la voie à suivre en diverses circonstances embarrassantes pour qui ne sait pas... Mais pourquoi le conditionnel? Mettons tout cela au présent.

En feuilletant la table des matières, on s'aperçoit aussi qu'il n'est pas omis, à commencer par les formalités d'engagement, en finissant, dans les « conclusions », par un résumé des réformes désirables pour améliorer d'une part la situation du personnel de maison, et permettre, de l'autre, à ceux qui recourent à ses services, de trouver sans trop de peine une main-d'œuvre qualifiée.

M.-L. P.



Carnet de la Quinzaine

Alors que nos Sociétés féminines cantonales ou locales, n'ayant pas recommandé leur activité, n'ont pas encore de séances à annoncer ici, l'activité féminine internationale bat son plein à Genève; mais, comme nous l'avons déjà dit dans notre précédent numéro, sans qu'il nous soit malheureusement possible d'annoncer dès maintenant toutes les réunions, séances, conférences, rencontres, débats, etc., qui s'organisent au gré des circonstances, et trop rapidement pour la tenue de notre publication bi-mensuelle. Nous nous bornons donc à rappeler à celles de nos lectrices qui voudraient des renseignements qu'elles peuvent s'adresser aux bureaux féminins ouverts à Genève durant cette période, et notamment à celui de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, 6, rue Adhémar-Fabri (téléphone 24.367), où on se fera un plaisir de leur répondre de façon détaillée.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE